



**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
DIPLOME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (DEES)**

Présentiel (36 heures)

De 9h30 à 17h

R1 (12 heures)

21 et 22 janvier 2025

R2 (6 heures)

4 février 2025

R3 (6 heures)

1^{er} avril 2025

R4 (6 heures)

3 juin 2025

R5 (6 heures)

À déterminer

**Formation à distance (D)
(27heures)**

D1- 9h entre le R1 et le R2

D2- 9h entre le R2 et le R3

D3- 9h entre le R3 et le R4

Durée (63 heures)

36 h en présentiel

27 h en distanciel

Lieu

Pôle Territorial de Formation
Sud-Ouest

8 rue André Lavignolle

33 000 Bordeaux-Lac

École organisatrice

ENPJJ

Responsable de session

Philippe Vilmen

Public visé

Agents PJJ de la DIR Sud-
Ouest titulaires et non
titulaires (recevabilité
livret 1 et convention
signée)

Intervenant(s)

Formateurs

**Date limite de réception
des candidatures**

20 décembre 2024

Présentation

Le dispositif propose l'accompagnement du candidat à l'obtention du DEES par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Suite à la recevabilité de la démarche par le certificateur (validation du livret 1), le candidat bénéficiera d'un soutien méthodologique à l'élaboration du livret 2 et d'une préparation à l'entretien avec le jury. D'une durée estimée à 7 mois, ce dispositif alterne regroupements en PTF (**R**) et suivis de productions écrites à distance (**D**).

Objectifs

- Comprendre les attendus de la démarche VAE
- S'approprier la logique du livret 2 et sa notice d'accompagnement pour permettre de faire le lien entre fonctions et compétences
- Valoriser les acquis d'expériences significatives
- Mettre en œuvre la démarche de construction et de réalisation du livret.
- Se préparer à l'entretien avec le jury

Contenu

- Définition des notions de mission, activité, tâche et compétence au regard des référentiels
- Techniques d'explicitation et de présentation de situations de travail significatives
- Attendus du livret 2 et enjeux de ses différentes parties

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques
- Retours sur les productions écrites des candidats
- Travaux et échanges collectifs
- Production écrite individuelle en inter sessions
- Accompagnement individuel